

Programme études-travail

Demande d'admissibilité

Réervé à l'administration

Date de réception	Signature de l'employé du BAF
-------------------	-------------------------------

Formulaire de l'étudiant

Nom

Prénom

Code permanent
de l'U de M

Code permanent du ministère
de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Numéro d'assurance sociale

Téléphone

Télécopieur

Adresse électronique

Faculté / département

Cycle d'études

Avez-vous présenté une demande d'aide financière au gouvernement du Québec (prêts et bourses) ? Oui Non

Si non, pourquoi ?

Selon le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, êtes-vous sujet à une contribution
parentale ou du conjoint ?

Oui Non

Si oui, recevez-vous tout le montant calculé ?

Oui Non

Avez-vous rempli une demande d'admissibilité au Programme études-travail l'année dernière ?

Oui Non

Si oui, avez-vous obtenu un emploi ?

Oui Non

Par la présente, j'autorise le Bureau de l'aide financière à consulter mon dossier scolaire.

Signature de l'étudiant

Conditions générales d'admissibilité:

- étudier à temps plein* dans un programme d'études et avoir un parcours régulier;
- avoir présenté une demande d'aide financière au gouvernement du Québec, sauf pour ceux qui ont épuisé leurs sessions d'admissibilité ou qui ont atteint la limite d'endettement;
- éprouver des difficultés financières;
- avoir un dossier scolaire qui témoigne de l'aptitude à compléter un programme d'études (moyenne cumulative supérieure à 2,6).

* En vertu du Programme études-travail, le statut de temps plein pour les étudiants du 1^{er} cycle correspond à 15 crédits réussis sans abandon. Exceptionnellement, les étudiants ayant des responsabilités familiales pourront être admis à 12 crédits, réussis sans abandon.

Clientèle prioritaire, les étudiants:

- qui ne reçoivent pas toute la contribution de leurs parents ou de leur conjoint;
- qui ont des enfants à charge;
- qui effectuent un retour aux études;
- qui n'ont pas obtenu de bourse d'études du gouvernement du Québec;
- qui ont obtenu un certificat d'admissibilité au Programme études-travail l'année précédente.

Qu'arrive-t-il après avoir déposé votre demande d'admissibilité ?

- Votre demande sera analysée dans un délai d'une semaine et la décision vous sera communiquée par courriel ou par téléphone.
 - Consultez les offres d'emploi affichées sur les babillards du Service universitaire de l'emploi, situé au Pavillon J.-A.-DeSève, 2332, boul. Édouard-Montpetit et, dans certains cas, au secrétariat de votre département ou de votre faculté.
 - Communiquez avec l'employeur et tentez d'obtenir le poste convoité.
 - Apportez votre confirmation d'admissibilité lors de l'entrevue.
-

Venez déposer ce formulaire au local C-4516 du Pavillon J.-A.-DeSève.

Heures d'ouverture : 9 h 30 à 12 h et 13 h 15 à 16 h 30

Bureau de l'aide financière
Programme études-travail
Chantal Laliberté, *coordonnatrice*
Pavillon J.-A.-DeSève, local C-4516
Tél.: (514) 343-6111, poste 5009
Téléc.: (514) 343-5958
Courriel: chantal.laliberte@umontreal.ca